

Le huit mars deux mille vingt-quatre, à dix heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne, se sont réunis au siège du Centre de Gestion à CHASSENEUIL DU POITOU, Téléport 1, bâtiment @1.

PRÉSENTS : M. RENAUD Edouard,
Mme GUITTET Pascale - Mme SAVIN Annette – M. PEROCHON Gérard -
M. MARCHADIER Rémy - Mme COLAS Josette - Mme JEAN Gisèle -
M. DAZAS Joël - M. GUILLON Alain - Mme BARRAUD Sandrine -
M. FOURCAUD Jean-Louis - Mme GOURDEAU Evelyne - M. SAVARD Bernard
Mme WASZAK Reine-Marie - Mme GRATEAU Annick

POUVOIRS : Mme GARDA-FLIP Nelly a donné pouvoir à M. PEROCHON Gérard,
M. BEAUJANEAU Gilbert a donné pouvoir à M. MARCHADIER Rémy,
Mme DESJARDINS Nathalie a donné pouvoir à Mme GUITTET Pascale,
M. ALLOUCH Stéphane a donné pouvoir à M. FOURCAUD Jean-Louis,
M. MADEJ Jean-Luc a donné pouvoir à Mme JEAN Gisèle,
Mme FILLATRE Bénédicte a donné pouvoir à Mme COLAS Josette,
Mme BERTAUD Rose-Marie a donné pouvoir à M. RENAUD Edouard,
Mme TEXEDRE Roselyne a donné pouvoir à Mme SAVIN Annette

ETAIT REPRÉSENTÉ PAR : M. BAILLY Eric représenté par Mme GRATEAU Annick

EXCUSÉES : Mme GODET Martine, Mme GUERIN Fabienne, Mme RABUSSIÉ Laurence, Mme MARQUÉ
NAULEAU Nathalie

ASSISTAIT ÉGALEMENT : M. PELTIER Christophe - Conseiller aux Décideurs Locaux
A LA REUNION

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme SAVIN Annette

Signature

AR Prefecture

086-288600232-20240308-20240308_011-DE
Reçu le 13/03/2024

SUBVENTION À L'AMICALE DU PERSONNEL CDG86 - EXERCICE 2024

Monsieur le Président rappelle que l'Amicale du personnel du Centre de Gestion de la Vienne fonctionne principalement grâce à une subvention du budget du Centre de Gestion.

Pour mémoire, le montant de la subvention par exercice est le suivant :

- 2020 = 11 050 € (34 agents)

- 2021 = 12 000 € (36 agents)
- 2022 = 12 500 € + 1000 € (subvention exceptionnelle) (43 agents)
- 2023 = 12 500,00 € (40 agents)

Pour l'exercice 2024 la Présidente de l'Amicale du personnel du CDG86 sollicite une demande de subvention de 14 500,00 € (47 agents).

Au regard de ces éléments, le Président propose que le montant de la subvention de l'exercice 2024 pour l'Amicale du personnel du CDG86 soit, à cette date, de 13 500,00 €.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Acceptent la proposition du Président,
- Attribuent une subvention de 13 500,00 € à l'Amicale du personnel du CDG86 pour l'année 2024.

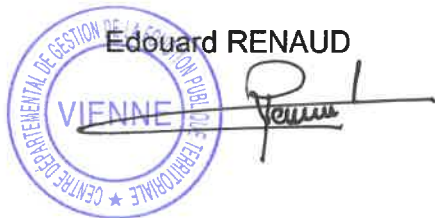
Fait à Chasseneuil du Poitou, le 11 mars 2024

Le Président,

La Secrétaire,

Edouard RENAUD

Annette SAVIN



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Annette Savin". The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the printed name "Annette SAVIN".

AR Prefecture

086-288600232-20240308-20240308_011-DE
Reçu le 13/03/2024